

Le Collège Montmorency accueille près de 8 000 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier dans ses 28 programmes préuniversitaires et techniques. À la formation continue, plus de 1 250 personnes s'inscrivent à l'un des quelque 15 programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou au diplôme d'études collégiales (DEC) auxquelles s'ajoutent près de 2 000 autres qui s'inscrivent à l'une ou l'autre des activités suivantes : formation en entreprise, perfectionnements, formations destinées au grand public et reconnaissance des acquis. Finalement, plus de 1 200 personnes immigrantes fréquentent aussi le Collège dans le cadre du programme de francisation offert en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Résolument ancré dans son milieu, le Collège Montmorency est le seul établissement d'enseignement collégial public à Laval. Le Collège, qui prône des valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation, offre un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel. Il compte sur la compétence et l'engagement de ses 1100 employés et souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

LE COLLÈGE MONTMORENCY PRÉVOIT AVOIR RECOURS AUX SERVICES DE PERSONNEL ENSEIGNANT CHARGÉ DE COURS POUR LA FORMATION CONTINUE À LA SESSION AUTOMNE 2020

ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS (EEC.2N)

DE CONCOURS : A20/C42

Disciplines : 201.00, 221.01, 221.02 & 412.00

Bloc 1 : du 2 novembre au 19 février
16 semaines

Vacances : du 21 décembre au 1^{er} janvier
Cours d'après-midi ou de soirée, en intensif

| COURS-GROUPE | TITRE | NBRE D'HRES DE PRESTATION DE COURS |
|----------------|---|------------------------------------|
| 201-301-AL-956 | Mathématiques appliquées à l'architecture de bâtiment | 60 heures |
| 221-221-AL-956 | Santé, sécurité sur les chantiers | 45 heures |
| 221-301-AL-956 | Introduction au dessin architectural | 60 heures |
| 221-313-AL-956 | Construction de bâtiments de bois | 60 heures |
| 221-316-AL-956 | Interactions professionnelles en architecture | 45 heures |
| 412-AR1-MO-956 | Outils informatiques de traitement de l'information | 45 heures |

Note : Conformément à la clause 5-1.12 de la convention collective du personnel enseignant, « à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. La vérification du cumul d'emplois, au collège ou ailleurs, se fait à partir de la déclaration d'emploi. »

Informations :

- Les cours auront lieu au Centre de la Formation continue du Collège Montmorency (Galeries Laval) et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions ;
- Dû au contexte de vie actuel, il est possible que les cours soient donnés en formation à distance.

Conditions particulières :

Les personnes soumettant une offre de service s'engagent à fournir plusieurs disponibilités à toutes les semaines de la session afin de permettre une marge de manœuvre dans l'élaboration de l'horaire.

- Pour un cours de 45 heures, un minimum de 2 blocs de 3 périodes de 60 minutes de disponibilités est exigé ;
- Pour un cours de 60 heures, un minimum de 3 blocs de 3 périodes de 60 minutes de disponibilités est exigé.

Qualifications requises :

Pour le cours en 201.00 :

- Diplôme universitaire de premier cycle en mathématiques ;
- Diplôme universitaire de deuxième cycle en mathématiques, un atout.

Pour les cours en 221.01 (221-301-AL, 221-313-AL & 221-316-AL) :

- Diplôme universitaire de premier cycle en architecture ou dans une discipline connexe (avant 2001) OU ;
- Diplôme universitaire de deuxième cycle en architecture ou dans une discipline connexe (après 2001).

Pour le cours 221.02 (221-221-AL) :

- Diplôme universitaire de premier cycle en génie civil ou dans une discipline connexe ;
- Certifié formateur ASP Construction.

Pour le cours en 412.00 :

- Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée ;
- Maîtrise des logiciels d'application utilisés en microédition et hypermédia (Suite Office, Suite Adobe, Dreamwaver, Photoshop, InDesign);
- Maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée.

Qualifications particulières :

- Le Collège Montmorency se démarque par son implication dans plusieurs projets internationaux et par ses efforts afin de promouvoir la diversité culturelle. Par conséquent, il considérera l'expérience professionnelle internationale et la maîtrise de langues étrangères comme des atouts ;
- Une expérience pertinente en milieu de travail ou en enseignement sera considérée comme un atout ;
- Maîtrise du français écrit (vérifiée par test).

Traitement : Selon les échelles de traitement prévues à la convention collective du personnel enseignant.

Transmission de candidature INTERNE : Veuillez faire parvenir votre offre de service à l'adresse suivante : fccandidatures@cmontmorency.qc.ca par l'entremise du formulaire au plus tard le vendredi 2 octobre 2020, 16 heures. Vous devez indiquer le numéro de concours se rattachant à la charge offerte. Vous trouverez le formulaire d'offre de service à la réception du service des ressources humaines, au local B-3457, et sur le site Web du Collège Montmorency : https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images_services_rh_profes_ENS_Offre_de_service.pdf

Transmission de candidature EXTERNE : Les personnes intéressées à soumettre leur candidature au Collège doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre démontrant leur intérêt pour l'enseignement ainsi qu'une preuve d'obtention du Baccalauréat. La réception des curriculum vitae se fait principalement par courrier électronique à l'adresse suivante candidatures@cmontmorency.qc.ca. Les curriculum vitae sont conservés pour une période d'un an.

Responsable du programme : Céline Sauvé

Le Collège Montmorency souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées.

CS/si
2020-09-23

(SFC/AFFA20/C42)